



Urgent--avocat et remise de dossier --25 oct--

Par **luc cuvier**, le **20/10/2011** à **16:11**

Bonjour,

Dans une affaire de succession:

Je quitte cet avocat avec qui " nous avons fait de l'excellent travail, mais " ...
(autrement dit, on est en bons termes ...)

Le dossier ne va nulle part puisque je ne reprends pas de nouvel avocat;
ai-je raison de penser que mon avocat doit me renvoyer le dossier ?
Merci de me donner une indication rapide.

Luc Cuvier

Par **pat76**, le **20/10/2011** à **17:25**

Bonjour

Vous n'avez pas de copie du dossier?

Par **luc cuvier**, le **20/10/2011** à **21:33**

ben non,

sinon, je ne poserai pas la question :-)

Je demande a l'avocat de me le remettre
puisque l'on se separe ...

Quel article de loi definit cela ?

Merci.

Luc Cuvier

Par luc cuvier, le 21/10/2011 à 16:31

J' essaye tjrs
de savoir ...

Luc

Par luc cuvier, le 04/11/2011 à 16:46

pat76:

"vous n'avez pas copie ..."

non

comment puis-je l'obtenir ?

(c'est la question , en fait)

Luc Cuvier